

# Projet de PROCÈS VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Du 23 février 2022 à 14h30 A distance

Les documents préparatoires ont été mis à disposition des membres de l'AG et les votes ont eu lieu à distance conformément à la *LOI n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique (article 13)*.

Scrutateurs du bureau de vote : Dominique Klein, Xavier Remy, Agnès Aurouet, Bernardo Freitas

## **1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 mars 2021**

Le vote aura lieu à distance à l'issue de l'assemblée générale.

## **2. Rapport moral présenté par Dominique Klein, président**

« L'année scolaire 2020/2021 fut difficile, la crise sanitaire a bouleversé nos habitudes, nos vies, mais également nos pratiques associatives. Grâce à la mobilisation exemplaire qui anime les mandataires, les employés du siège, notre animatrice, les administrateurs de notre conseil d'administration, nous avons ensemble surmonté le pic de cette crise et fait preuve d'une adaptation remarquable pour assurer la continuité de nos activités. L'année scolaire a comporté de grands moments, de grands objectifs pour l'association départementale. Nous n'avons pas failli à nos engagements, année riche en chantiers. Nous avons mis en place le troisième et dernier volet de la plate-forme Compta Coop Web : tous nos mandataires utilisent maintenant cet outil de gestion et dans un autre domaine, nous avons clos les dernières coopératives de classe au profit de coopératives de cycle et d'écoles. Cela nous permet aujourd'hui, d'avoir un encadrement et un soutien plus efficace de nos mandataires, un suivi encore plus rigoureux des comptes dans les écoles et un rendu desdits comptes plus précis, plus pointu, à nos commissaires aux comptes.

Vous avez été nombreux à nous solliciter et notre staff, à savoir, Mmes Agnès Aurouet, Violette Freytag et M. Bernardo Freitas, ont tout mis en œuvre pour vous écouter, conseiller et vous soutenir au mieux, grâce à une bonne collaboration avec nos partenaires financiers et institutionnels. A chaque fois, quelle que soit la nature du problème, le conseil d'administration a su faire face. Nous pensons avec force que les principes que nous prônons sans relâche, sont aujourd'hui incontournables. Faire face ensemble, la reconnaissance de l'autre et des autres, la fraternité et la coopération ouvrent la porte de la solidarité. L'exemplarité d'un administrateur, d'un mandataire, dans sa participation à la vie de l'association, de la classe et de l'école reste un élément de motivation pour les nombreux adhérents. Sa correction, son sens du respect des autres en un mot son « savoir-vivre » contribuent au maintien de l'esprit des adhérents de l'OCCE. Une belle raison d'espérer. Des objectifs ont donc été atteints. Mais notre conseil d'administration vieillit inéluctablement tous les ans ! Cette constatation se traduit par une baisse significative de notre effectif et l'on sait bien qu'à terme le dynamisme et l'efficacité de notre conseil d'administration seront compromis s'il n'y a pas de sang neuf. Inviter et accueillir de nouveaux administrateurs doit être notre priorité. Pourquoi ai-je voulu parler d'engagement ? Et bien, parce que vous avez été formidables lors de cette période de pandémie. Savoir « donner de son temps », apporter présence et aide, participer à nos principes de coopération et de solidarité. Vous, mandataires, salariés, animatrice, membres du bureau et du C.A., avez montré de la détermination et de l'enthousiasme, des conditions, qui, réunies, rendent notre association départementale vivante et attractive. Pour tous vos engagements présents et à venir, je vous dis bravo et merci ! Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne assemblée générale ».

## **3. Rapport d'activités présenté par Xavier Remy secrétaire général**

Le vote aura lieu à distance à l'issue de l'assemblée générale.

Le siège de l'OCCE67 est représenté par le Conseil d'administration (16 administrateurs et administratrices) et par le personnel : 2 salariés à plein temps et une enseignante détachée (animatrice pédagogique).

### **Les actions :**

#### **Puzzle :**

C'est un journal écrit par les enfants des écoles des deux départements alsaciens et distribué aux coopératives scolaires. Des informations pour participer sont disponibles sur le site de l'AD67 (1 seul numéro paru en 2020/2021). Diffusion d'un montage des productions de l'école Gustave Doré de Strasbourg.

#### **Bals en Liance :**

Bals en Liance est une action coopérative d'éducation artistique de l'OCCE qui invite enfants, enseignants et artistes-danseurs-chorégraphes dans une démarche de danse contemporaine à vivre et partager.

Projet initié dans le Haut-Rhin par l'animatrice Catherine Hueber, il a été mis en place en 2020/2021 dans le Bas-Rhin en partenariat avec Pasquale Noguera du BOnR (Ballet de l'opéra national du Rhin) et le chorégraphe, danseur, pédagogue et expert passionné de tango, Matias Tripodi.

Un parcours de formation en amont de la rencontre finale permet de constituer une culture commune : dans chacune des classes, les enfants explorent, éprouvent et expérimentent de « petits protocoles » (poids/ énergie, espace, rythme, relation à l'autre). L'enjeu est d'éprouver les matières de danse, les sensations, les chemins du mouvement, la poésie de la danse... Malheureusement les contraintes sanitaires ont forcé les classes et artistes à s'adapter, s'arrêter, se réinventer et à même transformer la rencontre tant attendue de fin d'année. Si l'objectif de danser ensemble n'a pas été complètement atteint, les élèves de chaque classe ont fait corps, ont fait groupe.

Remerciement aux partenaires financiers qui ont aidé à monter ce projet : Le BOnR, l'EN dans le cadre d'un projet ACMISA, la DAFOR (Délégation Académique à la FORMation des personnels de l'Éducation nationale.), l'AMOPA 67 (L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) et la MAIF.

Extrait diffusé : projet pluridisciplinaire filmé par un parent d'élève de la 6ème du collège Nelson Mandela d'Illkirch.

#### **Les Aides à Projets pour 2020/2021 présentées par Sylvie Richert, Vice-présidente :**

48 demandes dont 32 aides de solidarité accordées pour un montant de 2064 € (soit 6 € par élève et par jour) et 16 aides à projets pour un montant de 3180 €. Les chèques ont été envoyés aux coopératives dès réception du bilan du projet.

#### **Formation, interventions, présentées par Marie-Pascale Hansmann, Vice-présidente :**

Une année qui a encore été impactée par la crise sanitaire, avec les contraintes restrictives concernant les formations en présentiel. Nombre de dispositifs et engagements ont dû être déprogrammés, reportés, pour au final ne pas pouvoir être assurés.

Ces formations, demandées et/ou choisies soit par les équipes de circonscription, soit par les équipes d'école, voire demandées par l'institution, ont été assurées, lorsque cela était possible, en visioconférence. La teneur des formations se prêtant cependant très mal à ce type de format, certaines ont été annulées pour ne pas dévoyer ce qui en fait la valeur : les échanges, la communication, les possibilités de débattre, les activités à faire vivre pour nourrir ces échanges, la coopération en bref, tout ce qui constitue le cœur des formations OCCE, ne pouvait se suffire du format visioconférences.

Les seules exceptions ont été :

- d'une part les formations des étudiants de l'INSPE, pour une UE optionnelle concernant la prévention des violences et un travail sur le climat scolaire. Exception liée à un engagement pris en amont auprès de l'INSPE pour la tenue de ces formations. Exception qui a conforté dans cette démarche de préférer différer, annuler ou reporter les engagements.

- et d'autre part les formations de mandataires, pour accompagner au mieux les mandataires et les coopératives.

Illustration : cette année, 350 adultes ont été bénéficiaires des formations OCCE, contre 1000 en 2019/2020.

La complexité de montage et de réflexion de ces formations est à souligner : l'institution ne fait pas forcément la part belle aux thématiques portées par l'OCCE, la part horaire dévolue à ces problématiques est devenue plus que restreinte. Il faut souvent « traiter » en 1h30 à 2h00 des sujets qui demandent à minima une matinée de formation, sauf à rester sur un format conférence théorique, ce qui n'est pas la démarche de l'OCCE, et ne satisferait pas les enseignants. Ainsi certains sujets sont justes effleurés, il faut espérer que cela donne envie aux enseignants d'aller plus loin dans les démarches et connaissances.

Un rebond est espéré pour cette année scolaire, qui s'annonce elle aussi un peu compliquée.

#### **L'accompagnement des coopératives :**

833 coopératives d'école ou multi classes en activité pour 102 713 coopérateurs dans le premier et le second degré.

543 coopératives sur 833 ont saisi leur comptabilité sur Compta Coop Web.

Projets Erasmus, 2 écoles : EM de Holtzheim et EE Bouchesèche à Hoenheim (voyages en suspend).

Suite à l'annulation des classes de découverte en 2019/2020, et aux avoirs en cours (ordonnance de mars 2020), l'OCCE 67 a continué à soutenir les coopératives à hauteur de 3000 € (31 728 € l'année dernière). Ceci afin que les coopératives remboursent les parents dont les enfants quittaient l'école début juillet. L'échéance des 18 mois est arrivée pour certains séjours et les prestataires commencent à rembourser les avoirs. Les dossiers non régularisés sont toujours en cours de suivi.

#### **4. Rapport financier présenté par Martial Lauck, trésorier**

Le rapport financier a été à nouveau impacté par la pandémie, comme l'a été la comptabilité des écoles.

Quelques éléments émergents :

##### Pour les produits (comptes du siège) :

Absence de produits et de subventions pour les activités éducatives, faiblesse des revenus financiers, diminution du nombre de coopérateurs et donc des cotisations

Soit un solde négatif de 32 554 euros entre le prévisionnel et le réalisé.

##### Pour les charges (comptes du siège) :

Diminution des charges pour les agendas coopératifs, pas de provision pour les charges locatives, peu de frais de déplacements (du fait du Covid), économie des fiches de paies prises en charge maintenant par la fédération à Paris, diminution des frais AG et réceptions, frais postaux fortement réduits.

Des économies ont été faites à tous les niveaux pour se rapprocher de l'équilibre budgétaire.

Soit un solde positif de 29945 euros entre le prévisionnel et le réalisé.

L'exercice est déficitaire de 2 609,54 euros. Cette somme sera prélevée sur le fond associatif.

Pour la sommation des 833 comptes de coopératives :

La répercussion de la pandémie est bien réelle avec une diminution des entrées (fêtes, ventes...) mais aussi des projets des classes. Les coopératives ont puisé sur leurs réserves pour clôturer l'année.

Remerciement des partenaires : Le Crédit Mutuel Enseignant (Mme Kummer et M. Boehler), partenaire de premier plan qui soutient les actions de formations ; l'Euro métropole ; la Caisse d'Épargne et Mme Kaiser ; les partenaires de Bal en Liance.

Remerciements : Mme Garrigou et M. Schmitt, fidèles réviseurs aux comptes ; M. Duong, commissaire aux comptes ; les nombreux mandataires qui gèrent de manière exemplaire dans ce contexte particulier l'argent des coopératives ; Mme Freytag, secrétaire comptable toujours disponible et M. Boissard, trésorier adjoint qui apporte sa pierre à l'édifice ; les administratrices et administrateurs de l'AD 67 pour leur implication

### **5. Rapport du commissaire aux comptes, Monsieur Duong**

L'assemblée générale donne mandat au commissaire aux comptes pour porter un jugement sur les comptes présentés de l'association, le siège et les coopératives (prévu par la loi pour toute association recevant plus de 150 000€ de subvention). Monsieur Duong souligne la diligence des personnes du siège.

Les comptes annuels du siège ont été établis de manière régulière et sincère.

Toutefois, les comptes sont certifiés avec une réserve pour limitation. En effet les règles comptables ne sont pas toutes maîtrisées par les mandataires et il est difficile de vérifier les 833 coopératives.

Les 833 comptes rendus financiers sont rentrés et les coopératives ont 3 800 000 € de trésorerie. L'écart entre les soldes bancaires et la comptabilité des coopératives est de 15 000 € dont 12 000 € sont justifiés sur Compta Coop Web (rapprochement bancaire). La comptabilité retranscrit donc à pratiquement 100% les avoirs (0,1 % d'erreur).

Chaque coop a en moyenne 4600 € de trésorerie et un déficit de 156 € en 2020/2021, ce qui est très peu.

Le rapport spécial sur les conventions réglementaires doit relater la transparence au niveau des frais de déplacement des administrateurs : 1146,44 € pour 2020/2021 (5 administrateurs).

### **6. Rapport de la commission de contrôle des comptes présenté par Sylvette Garrigou et Jean-Pierre Schmitt**

Le vote aura lieu à distance à l'issue de l'assemblée générale.

La commission s'est réunie le 26 janvier pour contrôler les comptes et après vérifications a conclu à la bonne régularité des comptes. La commission donne quitus au trésorier et décharge au CA pour l'exercice 2020/2021.

Félicitations pour la gestion.

### **7. Aides à projets**

Pour 2021/2022 il y a eu 48 demandes : 29 projets avec aides de solidarité accordés pour 3401 € et 15 aides à projets accordées pour 1610 €. Les chèques seront envoyés aux coopératives dès réception du bilan du projet.

Diffusion d'extraits du film de l'École maternelle Arc-en-Ciel de Brumath sur le Compost.

### **8. Projet d'activités 2022/2023 consultable sur le site**

Focus de ce projet : L'OCCE67 souhaite développer l'action École du dehors en partenariat avec l'Ariena, le SINE de Bussierre, la Maison de la nature Bruche piémont, l'association Les Piverts et la fédération nationale OCCE.

L'école du dehors, c'est enseigner régulièrement dans un espace naturel et culturel proche de l'école, c'est utiliser la nature comme support des apprentissages, c'est permettre aux élèves de s'épanouir en étant acteurs de leurs apprentissages, c'est apprendre et comprendre avec la tête et le corps en mouvement, se frotter au réel complet, riche, diversifié. Pour aider les enseignants à développer cette action, une malle pédagogique « École du dehors » devrait être mise en place, la proposition de co-animation de formations dans le cadre du plan de formation des circonscriptions. Communiquer, échanger, collaborer, créer, développer son esprit critique, interagir, coopérer. Ce sont les ingrédients qui permettent d'améliorer une ambiance de classe, de former les citoyens de demain, tout cela dans le respect de chacun et de la nature.

Voilà tout ce que peut apporter l'école du dehors.

### **9. Budgets prévisionnels (Le vote aura lieu à distance à l'issue de l'assemblée générale)**

En 2022/2023 La cotisation fédérale n'augmentera pas. Proposition d'augmenter la part départementale de 0,04 €, ainsi la cotisation sera de 2,41 € (assurance comprise). Le prévisionnel a été établi au regard du bilan réalisé et des charges, mais aussi en tenant compte de la diminution drastique des produits financiers.

Le prix de la licence Compta Coop Web sera encore pris en charge par l'association départementale (5,50 €/coop).

Demandes de subventions auprès des partenaires financiers (Eurométropole, ARS, ...) et recherche d'autres partenaires afin de pouvoir faire vivre les projets de l'OCCE (copains qui danses, école du dehors, Expériment'air, ...).

“Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.” Marcel Proust

#### **10. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Le vote aura lieu à distance à l'issue de l'assemblée générale.

Se représentent : Sylvie Richert et Frédéric Boissard. Pas de nouvelle ou nouveau candidat.

#### **11. Renouvellement de la Commission de contrôle des comptes**

Le vote aura lieu à distance à l'issue de l'assemblée générale

Sylvette Garrigou et Jean-Pierre Schmitt se représentent. Pas de nouveaux candidats.

#### **12. Divers**

Dominique Klein remercie nos partenaires

Fin de l'Assemblée Générale à 15h30.

Le nouveau CAD a élu Monsieur Dominique Klein, Président de l'OCCE67 (CA du 28 février à 18h)

#### **Résultat des votes, dépouillement du 28 février 2022 à 14h30 :**

Scrutateurs du bureau de vote : Dominique Klein, Xavier Remy, Agnès Aurouet, Bernardo Freitas

Nombre de votants : 24299

Suffrages exprimés : 23622

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 mars 2021 : approuvé à 100% des suffrages exprimés

Rapport d'activités : approuvé à 100% des suffrages exprimés

Rapport financier (Quitus au trésorier) : approuvé à 100% des suffrages exprimés

Budget prévisionnel : approuvé à 100% des suffrages exprimés

Renouvellement des membres du conseil d'administration :

Sylvie Richert élue avec 100% des suffrages exprimés

Frédéric Boissard élu avec 97,8% des suffrages exprimés

Renouvellement de la Commission de contrôle des comptes :

Sylvette Garrigou et Jean-Pierre Schmitt sont réélus avec 100% des suffrages exprimés.

## **ANNEXE Procès-verbal de l'Assemblée générale du mercredi 23 février 2022**

### **Présents en visio conférence :**

Alexandre Duong, Commissaire aux comptes  
Caroline Sanchez, présidente OCCE68  
Nicole Schaffhauser, administratrice OCCE68  
Claude Meyer, administrateur OCCE68  
Muriel Kaiser, Chargée d'Affaires Economie Sociale, Caisse d'Epargne  
Jean-Georges Weber, CME67  
Sylvette Garrigou, vérificatrice aux comptes  
Jean-Pierre Schmitt, vérificateur aux comptes  
Blandine Descampeaux, administratrice OCCE67 et mandataire EE Neufeld Strasbourg  
Simone Duclos, administratrice OCCE67  
Camille Gerlier-Lienhard, administratrice OCCE67  
Olivier Metter, administrateur OCCE67  
Séverine Ouanes, administratrice OCCE67  
Véronique Nass, mandataire EE Libermann Illkirch Graffenstaden  
Annick Pachocki-Wentzo, mandataire EP Bernardswiller  
Audrey Rasser, mandataire adjointe EE Libermann Illkirch Graffenstaden  
Anne-Sabine Rohmer, mandataire Collège Les Cigognes Gerstheim  
Marie-Eve Trog, mandataire EP Wingen  
Morgane Weiss, mandataire EM internationale Schuman Strasbourg

### **Présents au siège de l'OCCE67**

Dominique Klein, Président OCCE67  
Xavier Remy, secrétaire général OCCE67  
Sylvie Richert, vice-présidente OCCE67  
Marie-Pascale Hansmann, vice-présidente OCCE67  
Martial Lauck, trésorier OCCE67  
Marie Gillam, administratrice OCCE67 et mandataire EE internationale Schuman Strasbourg  
Violette Freytag, secrétaire-comptable OCCE67  
Bernardo Freitas, animateur de réseaux coopératifs OCCE67  
Agnès Aurouet, animatrice pédagogique OCCE67